

La renaissance d'une forêt pour plus de biodiversité

9 OCT. 2023

SOS Forêt Dordogne contribue à un reboisement alternatif sur une parcelle de six hectares, en partenariat avec la commune et l'entreprise Créateur de forêt. Un chantier exemplaire.



Jean-Claude Nouard de SOS Forêt Dordogne aux côtés de la responsable du projet au sein de l'entreprise Créateur de forêt. Photo Claude-Hélène Yvard

Claude-Hélène Yvard
redactiondl@dordogne.com

De nombreux curieux ont répondu présent début octobre, à l'invitation de l'association SOS Forêt Dordogne, créée il y a deux ans, qui compte aujourd'hui 250 adhérents et dont le but est de préserver la richesse locale que représente la forêt périgourdine. Au cours d'une balade de deux heures, ses responsables ont présenté un projet exemplaire construit en partenariat avec la commune de Jaure et la société Créateur de forêt, située à Niort.

Ce chantier consiste à recréer grâce à un reboisement alternatif sur une parcelle de 6 hectares, qui est une ancienne coupe rase. Elle appartient à la commune. « Notre volonté au niveau communal était de

reconstituer un bois, comme nous avions autrefois, avec des essences locales : châtaigniers, charmes, des chênes, cornouiller, capables de résister au réchauffement climatique », explique Philippe de Séverac, le maire de Jaure.

Pour la conception du chantier, il a fait appel à l'entreprise Créateur de forêt. Le chantier implique trois procédés : la reconstruction d'une zone, l'enrichissement avec l'existante et un ajout de plants supplémentaires, et la libre évolution de la nature sans intervention humaine. Ainsi, un tiers de la superficie sera reboisé avec une vingtaine d'essences différentes, il y aura près de 2 hectares de régénérescence naturelle. « Nous avons fait le choix d'agrandir une mare existante avec la participation de la communauté de communes. On assiste au retour de la

faune et on a vu récemment des cerfs s'abreuver », précise le maire. Le projet s'accompagne de la création d'un aboretum à visée pédagogique et d'un cheminement pédestre et sportif. Les premières plantations sont prévues en décembre et janvier avec la participation des écoles des alentours et des lycées professionnels agricoles et techniques de Dordogne.

Un écosystème forestier protégé sur 99 ans

Le coût global du projet s'élève à 300 000 euros HT. Il comprend le nettoyage, les plantations, l'intervention d'une vingtaine de structures, avec un suivi scientifique sur cinq années. Mais cela ne coûtera rien à la commune. Car c'est le principe du financement participatif qui a été retenu. Actuellement, 67 % du projet est financé par 170 donateurs privés et 58 entreprises privées.

Autre particularité, cet écosystème forestier est protégé pendant un siècle. « Nous sommes sur une obligation réelle environnementale, signée par acte notarié, avec les trois partenaires, précise Jean-Claude Nouard, vice-président de SOS Forêt. Cela signifie que cette propriété est bloquée pendant cent ans, elle ne peut être cédée. »

L'état de la forêt en Dordogne

Traditionnellement, la forêt périgourdine était composée de feuillus. Pour l'association SOS Forêt Dordogne, qui regroupe 250 adhérents, cette forêt est mise à mal, car elle considère qu'il y a une grosse pression sur les feuillus, notamment les châtaigniers. La raison est qu'il faut alimenter la filière bois énergie départementale et produire des plaquettes à partir d'essences de pins « D'ici quelques années, on prévoit une éradication de 50 000 ha de châtaigniers », insiste Jean-Claude Nouard, co-président, alors que la Dordogne fait partie des départements qui comptent le plus de biodiversité. Selon l'association, les forêts, qui sont des puits de carbone, sont le plus à même de lutter contre le réchauffement climatique.